

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
12207

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

**OBJET : Projet Neurotimone, Aix-Marseille Université
CPER 2015-2020, volet Recherche**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'objectif du projet Neurotimone est de créer un pôle de recherche en neurosciences sur le site de la Timone afin de développer des recherches de haut niveau allant des aspects cellulaires et moléculaires jusqu'à la psychologie cognitive et les sciences du comportement. Il s'agit aussi de faire tomber les frontières entre les approches fondamentales et cliniques.

Le premier volet de ce projet ambitieux s'est traduit par la réhabilitation et restructuration de bâtiments du campus Marseille Centre Timone (14 millions d'euros de travaux) et le regroupement sur un même site à la Timone de plusieurs laboratoires spécialisés. Ce regroupement et une nouvelle organisation vont permettre de constituer un pôle de recherche dont l'ambition est d'être le deuxième pôle français de neurosciences après le site de la Pitié-Salpêtrière.

La constitution de ce pôle améliorera de manière significative la visibilité et l'attractivité des neurosciences à Marseille et illustrera une politique ambitieuse visant à attirer d'autres équipes et chercheurs talentueux à l'échelle nationale et internationale.

La présente demande concerne l'acquisition des équipements coûteux et complexes pour ces différentes disciplines devenues hautement technologiques. Le développement et la mise en place de ces équipements mutualisés (plate-forme) pour l'ensemble des 250 chercheurs du pôle concernent l'imagerie et la photonique, les interactions biologiques, les cellules souches et des aménagements relatifs à une animalerie.

Le coût prévisionnel de ces équipements est de 3 280 000 € et la participation du Conseil départemental est appelée à hauteur de 650 000 €

Une fiche technique et financière est jointe au présent rapport.

Le montant de l'affectation est indiqué en annexe au rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

Projet NEUROTIMONE
CPER 2015-2020
Volet équipements de recherche

Organisme demandeur	Université d'Aix-Marseille (AMU) Jardin du Pharo 58 boulevard Charles Livon 13248 Marseille cedex 07
Représentant	Président : M. Yvon BERLAND
Pour le compte	Institut de NeuroPhysiopathologie (INP)
Montant sollicité	650 000 €
Montant total du projet	3 500 000 €
Mesure	CPER 2015-2020, volet Recherche
Objet	NeuroTimone : regroupement de 3 laboratoires en neurosciences sur un même site à La Timone pour constituer un pôle d'excellence
Lieu d'exécution du projet	Bâtiment Médecine (5000m ²), 27 boulevard Jean Moulin, Marseille 5 ^{ème}

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES € HT		RECETTES €	
Imagerie (PimaNT)	1 600 000 €	Etat (DRRT)	230 000 €
Interactome (PINT)	500 000 €	Région	500 000 €
Stem Cells Center (SCeNT)	100 000 €	Conseil départemental	650 000 €
Animalerie	1 080 000 €	Ville de Marseille	400 000 €
		FEDER	1 500 000 €
Total	3 280 000 €	Total	3 280 000 €

Demande de financement auprès du Conseil départemental : 650 000 € soit 19,8%